



ATTESTATION INDIVIDUELLE DE FORMATION **(A remettre au stagiaire)**

ATOUT CONSEIL
110 Allée Paul Langevin
ZA LAVALDUC
13270 FOS SUR MER

LIP CHATEAUNEUF LES MARTIGUES
1 Avenue de l'homme À la fenêtre
13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES

Je soussigné, Monsieur Jean-François VIDMANN, gérant de la société ATOUT CONSEIL certifie que :

M. MORATTA THOMAS

A participé à l'action de formation : **ARI V2023**

Et a **réussi** au tests d'évaluation pratique et théorique des acquis de la formation

Objectif(s) :

- Connaître les risques inhérents aux travaux en présence d'un air vicié et le travail sous appareil respiratoire isolant
- Savoir contrôler, s'équiper et travailler avec un ARI (autonome et adduction d'air)

Qui s'est déroulée selon les modalités suivantes :

Durée : 4 heures

Date(s) : 10 Avril 2026

Lieu : Fos sur Mer

Fait à Fos sur Mer, le 10-04-2026.

J-F VIDMANN
Le Gérant,

ATOUT CONSEIL
ZA LAVALDUC - 110 Allée Paul LANGEVIN
13270 FOS SUR MER
Tél : 04 42 05 51 57 / Fax : 04 42 05 21 94
E-mail : formation@atout-conseil.fr
Siret : 448 696 567 00024 - APE 7022Z